

L' IRLANDE, PAYS DE SURVIVANCE

L' Irlande doit à sa situation géographique le maintien de ses traditions. Le Christianisme lui-même ne l'a pas profondément remaniée ; par la force des choses, il respecta tout ce qui n'était pas en désaccord avec la nouvelle doctrine.



Saint Patrick, en 449, révisa les lois celtiques. Les évêques ont remplacés les Druides. Cela prouve que la population y était préparée. Les monastères et les églises se remplirent.

Avec Saint Colomban, ils essaimèrent en France-Conté et en Italie.

En réalité, nous sommes en présence de communautés druidiques transformées en monastères, affichant une activité scientifique, artistique, littéraire,... En un mot, ce que les Druides enseignaient !



La langue celtique y était enseignée. Les Anglo-Saxons demandaient à suivre la loi celtique, au point qu'il leur en fût fait défense sous peine d'emprisonnement et de confiscation de leurs biens. On interdit, en outre, sous es mêmes sanctions, le mariages entre Anglo-Saxons et Irlandais.

Nous ne pouvons, dans le cadre de cette étude, entrer dans trop de détails sur la société irlandaise. Elle était composée de 200 familles royales. Au dessous, étaient les primates. Il n'y avait pas de noblesse héréditaire. Tous étaient égaux, exerçant des fonctions différentes. Leur bétail était leur richesse. Le savoir, les habiletés artistiques, décidaient du rang des personnes homologuées par le montant de l'amende infligée a ceux qui les injuriaient. C'est ainsi que, toujours d'après Lambert dans son ouvrage déjà cité :

L'honneur du roi suprême	valait 28 cumals.
L'honneur du roi provincial	valait 21 cumals.
L'honneur d'un roi de Twarth (chef de clan)	valait 7 cumals.
L'honneur d'un primate de 1° classe	valait 7 cumals.

(L'unité terrienne de base qui est mentionnée dans les textes de loi est appelée " cumal ", un terme juridique qui signifie littéralement " femme esclave ", qui vint à être utilisé comme unité légale dans différents buts, comme dans celui-ci. Un tel cumal de terre devait avoir la taille d'environ 13,85 hectares, et valait entre 8 vaches sèches pour une tourbière, et 24 vaches à lait pour la meilleure terre arable.)

L'honneur d'un primate de 2° classe	valait 20 bêtes à cornes.
L'honneur d'un primate de 3° classe	valait 15 bêtes à cornes.
L'honneur d'un primate de 4° classe	valait 10 bêtes à cornes.

Le prix de l'honneur d'un paysan riche était de 2 vaches et demi.

Quand ils se déplaçaient, les rois et les membres de l'aristocratie étaient logés et nourris par leurs vassaux, selon des règles préétablies :

Un roi de Twarth, outre le logement, recevait 7 vaches.

U n primate de 1° classe recevait 5 vaches.

U n primate de 2° classe recevait 4 vaches.

U n primate de 3° classe recevait 3 vaches.

U n primate de 4° classe recevait 2 vaches.

Au dessous des primates, les vassaux tenaient à bail les terres et le bétail des primates.

Puis venait le menu peuple qui était serf. Pour obtenir justice contre les personnes des autres classes, il n'y avait que la possibilité d'aller jeûner devant la porte de son débiteur, c'était un appel à l'opinion publique. Qui pouvait penser que les grèves de la faim que certains de nos contemporains sont obligés de faire pour essayer d'obtenir justice sont, en fait, une résurgence d'ancienne coutumes celtes.

Le peuple pouvait, cependant, par la science, s'élever à la classe supérieure.